



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musées

Question écrite n° 61568

Texte de la question

Faisant le constat que le bénévolat est très peu répandu dans les musées français contrairement à ce qui se passe aux États-Unis par exemple, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la culture et de la communication s'il a l'intention de développer une action pour inciter au bénévolat dans ce domaine.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a demandé à M. le ministre de la culture et de la communication s'il avait l'intention de développer une action pour inciter au bénévolat dans les musées français. Pour mener à bien les missions qui leur sont confiées aux termes de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, les musées sont tenus de faire largement appel à des professionnels présentant des qualifications précises. Qu'il s'agisse en effet des activités scientifiques de conservation, restauration, étude et enrichissement des collections, qui requièrent l'intervention de professionnels présentant des qualifications définies par décret en Conseil d'État, ou des actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles et de sécurité, le professionnalisme est une exigence indispensable à la réalisation satisfaisante des missions assignées aux musées de France par la loi. Toutefois, le ministère de la culture et de la communication - direction des musées de France - réfléchit actuellement aux perspectives ouvertes par l'application du plan de cohésion sociale et du projet de loi sur le volontariat piloté par le ministère de la jeunesse et des sports. Dans ce contexte, et dans le cadre des activités du Haut Conseil des musées de France, un groupe de travail sur le rôle des amis des sociétés d'amis a été mis en place, chargé notamment de réfléchir sur la réglementation et le statut des bénévoles et volontaires à définir en application des deux dispositifs précités.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61568

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2005, page 3125

Réponse publiée le : 7 juin 2005, page 5842